A TRAVERS LE BAS LANGUEDOC SUR LES PAS DE LOUIS XIII

par M. Jean DONAT

I

C'est en compagnie d'un soldat de Louis XIII, avec qui nous avions déjà lié connaissance au cours de précédentes études, que nous nous proposons de voyager encore aujourd'hui. Nous l'avons déjà fait comparaître, comme témoin digne de foi, dans le récit où fut évoquée la marche de Louis XIII en Guyenne, pendant cette année 1622 qui marque la répression exercée par le roi contre les religionnaires rebelles de notre région. C'est un texte nouveau, s'ajoutant aux documents déjà connus et utilisés, que nous fournissent les *Mémoires* de Pierre de Bordeaux, seigneur de la Sablonnière, capitaine exempt des gardes du corps, et dans lesquels il nous présente, selon sa propre expression, le récit de « choses vues et remarquées » (2).

(1) J. Donat, *Séditions et répressions en Haute-Guyenne* (*Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse*, 12e *série*, t. XV et XVI, 1937 et 1938).

(2) Rappelons que les *Mémoires* de Pierre de Bordeaux se trouvent en deux volumes manuscrits à la Bibliothèque Nationale, sous la cote FR, nouvelles acquisitions, numéros 6163 et 6164. La pagination indiquée dans notre texte se rapporte au volume 6163. — Nous ne reviendrons ni sur l'identification de l'auteur, ni sur les diverses sources auxquelles nous nous référons, toutes indications en ce sens ayant déjà été données dans les études précédentes; nous nous bornerons, au besoin, à les mentionner.

Source gallica.bnf.fr / Académie des Sciences Inscriptions Belles-Lettres de Toulouse

Notre narrateur apporte ses observations personnelles avec des détails souvent inédits. Sans aucun souci de la forme, certes, son récit sans apprêts n'en est ni moins vivant, ni moins coloré. Ajoutons que par les recoupements qu'il nous a été possible de faire, nous avons pu constater généralement, ici encore, l'exactitude et la véracité de son témoignage.

Autant, sinon plus que dans sa marche à travers la Guyenne, il se montre, en Languedoc, observateur attentif, s'attachant non seulement aux faits d'ordre militaire, mais encore à l'observation des mœurs, des habitudes de ces populations méridionales du dix-septième siècle ; à l'observation aussi des aspects du pays qu'il traverse. Par là son récit constitue une sorte de reportage vécu, réalisé au jour le jour, suite de notes jetées sur le papier au hasard des rencontres, sans beaucoup d'ordre ni de méthode. Cependant, de ce lot de matériaux, il est possible de dégager un tableau intéressant, à la condition de les classer et de les grouper en ordre logique. La tâche n'en est pas toujours très aisée. Nous l'essayerons néanmoins, en présentant d'une part les faits de caractère militaire ; d'autre part (et ce ne sont pas les moins attrayants), ceux de caractère en quelque sorte géographique.

II

Nous avions, dans notre précédente étude, abandonné le témoignage de Pierre de Bordeaux, au moment où nous avions évoqué son récit sur le siège de Saint-Antonin. Il partit de cette localité pour suivre Louis XIII jusqu'à Castelnau-de-Montmirail, d'où le roi prit la direction de Toulouse. Là, en souvenir des cruautés commises par les protestants dans leur révolte, le roi exhorta, nous dit le *Mercure françois* (3), princes et seigneurs à se confesser, de manière à être toujours prêts à paraître devant Dieu. Et,

(3) *Mercure françois*, t. VIII, p. 653

comme dans la confrérie des Pénitents bleus de Saint-Jérôme, chacun pouvait « vaquer à toutes sortes de piétés et obtenir des indulgences », la plupart des grands eurent l'honneur d'y être admis. Ainsi, le vendredi 1er juillet, Condé, Vendôme et son frère le Grand Prieur de France et de nombreux seigneurs, purent assister aux exercices qui avaient lieu tous les vendredis. Cinq ou six cents allèrent communier.

Le dimanche, Sa Majesté assista aux vêpres ; et, cette cérémonie terminée, les confrères se rendirent en procession à Notre-Dame du Taur. Le roi « prit un singulier plaisir à voir cette procession où étaient M. le Prince, le duc de Vendôme, le Grand Prieur de France, le prince de Joinville, le duc d'Elbeuf, son frère le comte d'Harcourt », et d'autres personnages.

Mais tandis que le roi s'était rendu à Toulouse, Pierre de Bordeaux avait reçu mission de rentrer à Saint-Antonin pour y recevoir les ordres de Thémines. Celui-ci le chargea de se rendre à Thédirac, (4) auprès du châtelain du lieu. Il passa par Puylaroque et Lalbenque, « deux bons bourgs clos, où il y a consuls », nous dit-il. Le lendemain, lundi 27 juin, il franchit l'étape de Cahors à Thédirac, pour s'assurer du château, et le garder pour le service de Sa Majesté. Il nous apprend que le château de Thédirac appartenait au sieur de Cavaignac; qu'il était gardé « par force soldats », et que des sentinelles étaient postées sur les fortifications. Accompagné d'un archer des gardes, M. de Castillon, Bordeaux somma Cavaignac de livrer le château. Mais toutes ses objurgations restèrent sans effet. Rien ne put fléchir la résolution de l'occupant, pas même la menace de l'envoi de deux ou trois mille hommes de troupes et même celle « d'avoir la teste coupée dans Tholose et tous ses soldats pendus ». (p. 221). Qu'en advint-il ? Le mémorialiste ne l'indique pas. Nous savons seulement qu'il reprit, le 14 juillet, le chemin du retour pour rejoindre son corps qui suivait le roi. Il dîna à Catus d'où il députa son

(4) Thédirac, chef-lieu de canton du Lot.

compagnon, M. de Castillon, vers Thémines, demeuré à Saint-Antonin.

Il nous apprend cependant que Cavaignac disposait de tout le pays ; que sa femme et sa fille, restées catholiques, fréquentaient les offices, mais seulement lorsqu'il était absent ; s'en abstenant, comme il faisait lui-même, lorsqu'il se trouvait au logis. Néanmoins il paraissait quelquefois aux processions. Il avait même fait un accord avec les curés de ses terres, dont il avait obtenu, par la force, qu'ils lui fissent remettre devant la porte de sa demeure les pailles de la dîme (p. 243).

Ce même jour du 14 juillet, Bordeaux alla coucher à Montcuq. De son récit, assez dispersé, il ressort qu'il passa ensuite par Lauzerte, « petite ville sur une montagne », Moissac, Castelsarrasin, dont les murailles et les maisons sont, observe-t-il, en brique ou en terre, puis à Belleperche (5), sur la Garonne, et enfin dans une « petite villette sur un coteau, qu'on appelle Boureht » (6) ! Parti de Montcuq le 15 juillet, il arrive ainsi le même jour au Mas-de-Verdun (7). Il avait adopté cet itinéraire afin d'éviter les coureurs de Montauban (p. 274 et s.). Ce parcours représente une belle étape, puisqu'il avait fait en cette seule journée environ 75 kilomètres. Il constate, en passant, qu' « il y a de mauvaises eaux en la plupart du Quercy, qui est tout en coste, fors vers Moyssac et Montauban, qui est pays uny. » (p. 254)

Toujours exact, il rappelle au sujet du Mas-de-Verdun, le souvenir de son démantellement. « Il y a environ un an et demy que led. Mas-de-Verdun estoit une assez belle petite ville que les parpaillots avoient fortifiée; mais M. du Maine la prit et fit raser les fortifications ; si bien qu'à pré-

---

(5) Le lieu de Belleperche comprenait seulement les bâtiments de l'abbaye cistercienne de ce nom fondée au XIVe siècle sur les bords de la Garonne. Mise au pillage et en démolition au cours du XIXe siècle, il n'en subsiste plus que l'aspect général.

(6) Le village de Bourret, canton de Montech (Tarn-et-Gar.).

(7) Aujourd'hui Mas-Grenier, canton de Verdun (T.-et-G.).

sent ce n'est qu'un meschant village, où il y a une compagnie du régiment de Francon. » (p. 271)

Il continue ensuite sa route vers Verdun, Grenade-sur-Garonne, en Gascogne, « à deux lieues de laquelle, dit-il, vers Tholose nous repassasmes lad. rivière de Garonne ; et depuis ne trouvasmes plus de villes par chemin jusques aud. Tholose, mais sur la gauche, environ à deux lieues, nous laissasmes une petite ville qu'on appelle Saint-Jory. »

« Tout ce costé là, ajoute-t-il, est Gascongne jusques au fauxbourg de delà le pont de Tholose. Et ce qui est entre le Tarn et la Garonne est du Languedoc. » (p. 272)

Il arrive ainsi à Toulouse où il rencontre son compagnon de Thédirac, M. de Castillon. Ensemble ils parcourent la ville. Nous présenterons plus loin les impressions qu'il rapporta de cette visite.

Son séjour à Toulouse fut assez bref ; il ne paraît y être resté qu'une journée. A partir de ce moment jusqu'à son arrivée à Lunel, quelques jours plus tard, Bordeaux. parcourut étape par étape, la voie suivie par Louis XIII. Durant cette période, son récit ne se compose guère que de la mention des localités qu'il a traversées, de quelques constatations faites sur son chemin, négligeant nécessairement les faits d'ordre militaire ; car, quelque diligence qu'il y mette, il arrive dans ces localités après que le corps auquel il appartient les a déjà quittées.

Sa première élape après Toulouse fut Castelnaudary qu'il atteint après avoir traversé Castanet, aperçu le Daymé (8), Montgiscard, situé sur « une petite coste », Baziège, « fort petit », Villenouvelle, aux fossés pleins d'eau. Après Villefranche et Avignonet, il passe à Labastide (d'Anjou). De la route, il remarque sur sa droite, le Mas-Sainte-Puelles, « petite ville auprès d'une coste qui fut bruslée, dit-il, lorsque le Roy passa, et duroit encor la fumée, lorsque je passai. » (9) (p. 279).

---

(8) Le Dayme, canton de Montgiscard (Haute-Garonne).

(9) D'après le *Mercure françois*, t. VIII, p. 652, l'impression produite par la nouvelle de la répression sévère infligée à Nègrepelisse et à Saint-Antonin aurait fortement contribué à

Le roi était arrivé à Castelnaudary le 13 juillet, quatre jours avant, et il en était reparti le soir même pour aller coucher à Alzonne. Il y reçut les envoyés de Rohan, Callonges et Sully, venus lui apporter des propositions de paix (10). Le soir, après son souper, il reçut Bassompierre et Schomberg, à qui il annonça la conversion de Lesdiguières qui recevait l'épée de connétable et le collier de l'ordre du Saint-Esprit (11) : c'est par lettres du 6 juillet, datées de Castelnaudary que Lesdiguières avait été fait connétable.

A son passage à Castelnaudary, Bordeaux constate qu'il y était resté prés de trois cents malades, sans compter ceux qui étaient tombés dans les chemins, par suite de la chaleur excessive et du manque d'eau ; les chevaux ne résistaient pas toujours à cette épreuve. (p. 281)

Notre garde du corps poursuivit ensuite sa route en passant par Saint-Martin, Lasbordes, Villepinte, « petites villettes », signale-t-il ; il remarque qu'à côté de la dernière est Monsolesmes, et sur la droite Montirat, Alsard, Saint-Olage, puis Villesèque, Villasavary, Fanjeaux et Caux. Il arrive à Carcassonne, où il remarque les deux parties bien distinctes de la ville : la ville haute et la ville basse. Dans cette dernière, il y avait de bons bastions. Le roi en était déjà parti, le 15, pour Lézignan. On sait que le lendemain de son départ un incendie s'était déclaré dans une maison de la ville basse détruisant de nombreux immeubles, dont le couvent des Cordeliers. A son arrivée, Bordeaux put constater les dégâts occasionnés par le sinistre. « Le feu y prit, raconte-t-il, le 16 de juillet 1622, jour

---

la soumission rapide du Mas-Sainte-Puelles et de Caraman, l'une des places qui incommodaient particulièrement Toulouse. C'est ce que constate aussi Chabans (*Histoire de la guerre des Huguenots*) qui signale la satisfaction de Louis XIII de « ce qu'on lui avoit dict de l'étonnement où la prise de Negrepelisse et de Saint-Antonin avoient mis les places du haut Languedoc ».

(10) Dom Devic et dom Vaissette, *Histoire de Languedoc*, édit. Privat, t. XI.

(11) Bassompierre, *Mémoires*.

que le Roy en partit, vers les onze heures du soir, Toutes les plus belles maisons furent bruslées, jusques au nombre de cinq ou six cents, (12) et des plus riches, car, dans icelle sont tous les marchands et plus riches. On ne scavoit du vray qui y pouvoit avoir mis le feu. » On prit cinq ou six soldats qu'on soupçonnait et qui se disaient du régiment de Picardie. D'autres soupçons se portèrent sur les religionnaires. « Mais la plus saine opinion, et des gens de plus d'esprit, ajoute-t-il, croyoient que le Roy y estant, les cuisines s'estoient eschauffées plus que de coutume, et que quelque feu avoit vollé ou pris par hasard à quelque huylle, graisse ou autres denrées facilles à recevoir le feu. » On craignit aussi que cet incendie allumé par des mains criminelles ne fût une feinte, ourdie par l'ennemi, afin de surprendre de nuit les soldats du roi, pendant qu'ils seraient occupés à l'éteindre. (p. 286,287)

Parti de Barbaira, le 19 juillet, il alla coucher à Narbonne, après être passé par Moux, Cazillac, Lézignan « où il y a double muraille comme à Carcassonne, et le fossé plein d'eaux », puis à Villedaigne (p. 290).

Le 17 juillet, Louis XIII est à Narbonne, où il fait une entrée magnifique. Il y couche une nuit. C'est à ce moment que Lesdiguières reçut l'ordre du Saint-Esprit. Voici le récit qu'en fait Pierre de Bordeaux : « Le Roy passant par Narbonne feit une assemblée de chevaliers du Saint-Esprit, où il feit M. Lesdiguières chevalier. Ce fut après que Sa Magesté lui eust envoyé les provisions du connétable. M. de Ville-aux-Clercs, qui les luy avait portées, rapporta au Roy que led. seigneur désiroit led. ordre et prendre la religion de Sa Magesté... Et le soir qu'il arriva, il fit l'abjuration de sa religion prétendue refformée, et le lendemain sa profession de foy, et communia. » (13) (p. 296).

Le but du roi était l'occupation de Montpellier, la plus importante des citadelles du parti de Rohan en cette région.

---

(12) Ce nombre paraît exagéré : les auteurs de l'*Histoire du Languedoc* donnent celui de deux cent cinquante.

(13) Lesdiguières avait « hardé sa religion pour la charge de connétable de France », écrit Rohan.

De Narbonne, il se dirigea sur Béziers. Il y fit une entrée solennelle, se proposant de s'y reposer quelque temps afin de laisser passer les chaleurs excessives de cette année qui causèrent de nombreuses maladies, dont plusieurs de la cour furent atteints ; le cardinal de Retz en mourut. « Le Roy n'avoit pas séjourné dix jours dans Béziers, écrit Bordeaux, qu'il n'y avoit presque logis où il n'y eust des malades ; des gens du Roy et même les bourgeois commençoient de prendre le mal de l'armée, qui estoit un mal d'estomac et de teste avec un échauffement de sang et de la fièvre. » (p. 313)

D'ailleurs à Béziers même, la sécurité n'est pas absolue. « La citadelle est bonne et forte. Le gouverneur de lad. ville se nomme Spondeillan. » (p. 299). Le roi fut logé à l'évêché. « Le jeudy 4 d'aoust, note encore Bordeaux, je vis dans Béziers porter en terre un parpaillot, bourgeois de lad. ville, assisté de plusieurs habitans et femmes. Un exempt du Grand Prévost et six archers y estoient, de peur qu'il ne se feit quelque rumeur. Leur cymetière est derrière les Pères Jésuites, dans la ville, près des murailles. » (p. 318).

Il n'est pas sans intérêt de relever dans son récit quelques faits assez caractéristiques des sentiments des chefs qui dirigeaient les opérations de cette expédition répressive : « M. le Mareschal de Saint-Géran avoit dans le bas Languedoc cent ou six vingts mulets que chevaux qui logeoient dans le quartier des gendarmes en sept ou huict logis où luy n'estoit pas logé, et ne payoit jamais rien. Et comme nous estions dans Béziers, le Roy envoya à M. Machault, maistre des requestes, pour aller scavoir comme vivoit la gendarmerie, parce qu'il avoit des plaintes. » Au retour de sa mission, Machault vit le maréchal et lui dit d'où il venait d'ordre du roi ; il lui rapporta en même temps le résultat de son enquête. La réponse de Saint-Géran fut : « Vous ont-ils dict tout cela et que je ne leur ay point baillé d'argent ? ils ont dict la vérité et je ne leur en bailleray pas ; je ne payë jamais rien chez le paysan tant que je puis. » Et c'est là apparemment une conduite

habituelle ; car notre auteur ajoute : « M. du Hallyer ne payë jamais rien non plus que led. Sieur Saint-Géran. » Dans cette armée la prévarication n'était pas inconnue : « On dict en ce temps là au Roy que M. le duc d'Angoulesme et M. de Coutenaut avoient pris de l'argent pour laisser entrer des vivres dans Montauban. » (p. 309 et s.)

Quant aux soldats il leur était alloué trois quarts d'écu pour leur solde de douze jours. Quelques-uns murmurèrent; et comme ils avaient refusé de les prendre ils furent arrêtés comme séditieux (p. 311).

La pratique de la rapine paraît chose courante dans la troupe : « On avoit faict ce qu'on avoit peu pour purger la suitte de ces volontaires, et dans Castelnaudary avoit-on donné le fouet à cinquante-quatre. Ils voloient tout. » Mais c'est aux vignes surtout qu'ils en avaient ; ce qui produisait sur ces avides amateurs de raisins de singuliers malaises physiques. Aussi « à Béziers le roi commanda à M. le Grand Prévost de faire jetter les raisins muscats qui se trouvoient dans la place, et faire deffense d'en vendre. Les médecins avoient dit à Sa Magesté qu'il n'y avoit rien [qui] gastat tant de personnes, joint que les volontaires perdoient toutes les vignes. » (p. 321). « Après que nous fusmes partis de Béziers, signale encore Bordeaux, la peste s'y meit et y mourut quantité de personnes ; et, en disoit-on, quatre mille en quinze jours. » (p. 391).

III

Pour mieux saisir la portée des événements qui vont suivre, quelques considérations générales paraissent nécessaires. Si la résistance protestante s'exerçait vigoureuse à ce moment dans la région autour de Montpellier, la tranquillité était loin d'être complète dans les régions voisines. La révolte y régnait souvent, ou tout au moins une fermentation assez inquiétante. Assurément l'effort le plus important de l'armée royale devait se porter sur Montpellier ; mais il était en même temps nécessaire de remettre

ou de maintenir dans la soumission les populations frémissantes du haut Languedoc, et aussi celles du Montalbanais. A cet effet, Thémines fut laissé du côté de Montauban ; et Vendôme, avec sept ou huit mille hommes de pied et six cents chevaux, fut chargé de surveiller le mouvement dans le haut Languedoc. D'autre part, Rohan, obligé de se rendre à Montpellier en prévision d'un siège, envoya Malause, avec trois mille hommes, contre Vendôme. Ce dernier, avec un effectif supérieur en nombre, avait pu investir Lombers. Après une résistance de cinq jours (26-31 juillet), cette place capitula, et ses fortifications furent rasées.

De là Vendôme, se rendit à Saint-Sulpice (14) où il apprit que Montbrun, gouverneur de Montauban, avait pris Reyniès, quelques châteaux aux environs et soumis Villemur. Vendôme marche contre lui, le surprend à Reyniès, saisit dans le château de Villebrunier une partie de son infanterie, dont il fait pendre neuf hommes, et le force à rentrer à Montauban. (15 août)

Il se dirige ensuite vers Briatexte (15) dont était gouverneur Faucon. Cette place le retint longtemps à cause à la fois de l'opiniâtre résistance qu'elle lui opposa et du harcellement que lui infligea Malause, posté à Damiatte. Le siège, commencé le 18 août, n'était pas encore levé un mois plus tard, malgré le secours amené de Montauban par Thémines. Des assauts, toujours repoussés par la garnison, causèrent de lourdes pertes aux assiègeants. La maladie qui s'était mise dans le camp de l'armée du roi et la nécessité d'organiser l'attaque de Montpellier, pour laquelle étaient nécessaires les forces dont disposait Vendôme, obligèrent celui-ci à retirer ses troupes de Briatexte, où il avait perdu quinze cents hommes.

Mais pour s'emparer de Montpellier, place importante, bien protégée et bien défendue, il convenait de prendre de sérieuses dispositions dont les principales étaient l'appel

---

(14) Saint-Sulpice-la-Pointe, dép. du Tarn.
(15) Briatexte, dép. du Tarn.

de forces suffisantes et l'établissement de la sécurité aux alentours, par la soumission des places secondaires. Dès les premiers jours de juillet 1622, Louis XIII avait fait descendre par le Rhône un train d'artillerie, trois cents lansquenets et cinq cents volontaires. Partis de Lyon le 2 juillet, ils s'emparèrent de Saint-Gilles, dont l'un des chefs protestants, Bertichères, fit détruire la belle église de l'abbaye.

Rohan s'était déjà transporté à Montpellier, où après avoir relevé le courage des défenseurs, il avait placé Callonges comme gouverneur. Puis il était parti pour les Cévennes et le bas Languedoc pour y faire de nouvelles levées.

De son côté, après l'arrivée du roi à Béziers, Condé l'avait quitté, le 27 juillet, pour s'assurer d'autres petites places. Praslin et Montmorency ayant assiégé Mauguio, cette place se rendit après deux jours de siège, malgré l'arrivée d'un secours envoyé par Rohan.

Ces diverses opérations réalisées, Condé put attaquer Lunel. Le 1er août, l'armée royale en entreprit le siège en même temps que celui de Marsillargues. Praslin fut désigné pour mener l'attaque contre Lunel, tandis que Montmorency s'occuperait de Marsillargues. Condé devait demeurer à portée de l'un et de l'autre.

Sur le siège de Lunel, Bordeaux nous fournit des renseignements qui méritent d'être retenus. La ville de Lunel comptait, écrit-il, deux cent cinquante feux d'habitants catholiques, mais désarmés. « La citadelle étoit de fort petite étendue », et disposait de quinze cents défenseurs. Si les murailles de la ville étaient bonnes, « le fossé ne valoit rien », car il « étoit plein d'eau, mais non profond ». Lunel possédait quatre portes, dont deux seulement restèrent ouvertes durant le siège. Les huguenots avaient démoli l'église de Notre-Dame-du-Lac, dont les pierres servirent à la construction de deux bastions entre les portes de Sommières et de Montguyot. Entre les bastions, il n'existait pour tout dehors que deux demi-lunes, mais aucune n'était défendue par un fossé. Autour de la ville s'élevaient

des tours, de trois en trois perches environ, et mesurant de six à douze pieds carrés. Pour obtenir les matériaux des fortifications, on avait aussi abattu l'église des Carmes (p. 357 et s.).

Contre la ville, l'armée royale utilisa deux batteries de chacune six pièces, ainsi qu'une autre de Montmorency, de trois canons ; elle pratiqua une brèche dans une tour pendant que le parapet était aussi attaqué. Pour résister à cette attaque, les assiégés avaient construit un retranchement de pierres et de terre. Ils comptaient que l'armée royale avait tiré 940 coups de canon.

Le défenseur de la place se nommait Saint-Just. Le ministre Durant, qui était génevois, quitta la ville lorsqu'il vit que le siège allait commencer. « Les habitants étoient si aveugles, dit Bordeaux, qu'ils ne croyoient pas que le Roy les osast attaquer, et encore moins les penser prendre. » (p. 359).

Durant les premières journées où les troupes se trouvèrent devant Lunel, il n'y avait pas de pain, non pas qu'on manquât de grain ; mais les moulins qui l'entouraient avaient été rompus. Par suite, pendant toute la durée du siège, le pain y fut très cher : « le pain de munition s'y vendoit jusqu'à trois sols. » (p. 363).

La ville était dépourvue à la fois de provisions de guerre et de provisions de bouche : « néantmoins ils (les défenseurs) vouloient tuer ceux qui parloient de se rendre » Cependant lorsqu'ils virent qu'une brèche était faite à la citadelle, « ils commencèrent de parlementer et composèrent promptement » : c'était le samedi 6 août, et ils se rendirent le dimanche 7, au soir. (16) (p. 360).

De son côté Jean Valdor dit au sujet de ce siège : « L'épouvante se jetta parmi les habitans et le troisième jour de son siège fut le dernier de sa désobéissance. »

Les conditions de la capitulation portaient que la gar-

---

(16) D'après les auteurs de l'*Histoire du Languedoc*, la capitulation de Marseillargues aurait eu lieu le 3 août, et celle de Lunel le 5.

nison sortirait avec l'épée ; mais les troupes royales firent un massacre de plus de quatre cents soldats. (17) Bordeaux explique comme suit ce fait important.

Lorsque Condé vint mettre le siège devant Lunel, il promit aux soldats le pillage, « s'ils enduroient le canon » : ce qu'ils firent. Mais la ville prise, et malgré la promesse faite, le pillage ne fut pas autorisé. D'où mécontentement des soldats, qui, malgré la défense, se jetèrent sur la garnison dès sa sortie, et renversèrent les charrettes chargées d'armes. Praslin et Bassompierre assistèrent impuissants à cet assaut. Trois hommes (Bassompierre dit huit) furent, pour l'exemple, pendus au bout du pont de Lunel (18). Praslin en blessa trois ou quatre; et l'un d'eux, qui avait mis contre lui l'épée à la main, fut tué par un gentilhomme. Le régiment des gardes tenait les portes et surveilla le logis du roi jusqu'à son arrivée. Si Lunel ne fut pas ruiné, il le dut à ce qu'il se trouve à deux lieues de la frontière (p. 376).

Le vendredi 12 août, deux charretées de poudre prirent feu. On croit, dit Bordeaux, que ce fut parce qu'un baril s'étant défoncé, la poudre, tombant sur le pavé, « eschauffé du soleil et de la roue de la charrette, marchant dessus, fit feu. » (p. 356) Neuf maisons furent brûlées, dont trois appartenaient à des catholiques et six à des religionnaires; quarante ou cinquante personnes furent blessées, dont trois ou quatre succombèrent.

Louis XIII, venant de Béziers, se rendit à Lunel le 15 août. Le mercredi 17, il alla à Sommières, dont la garnison de quinze cents hommes. avait capitulé la veille.

« Ceux de la garnison sortirent environ les huict heures du matin, avec leurs espées seulement, pesle-mesle, femmes, soldats et enfans sans aucun ordre, en un monceau. Il y pouvoit avoir mille ou douze cents hommes. Ils

---

(17) Bassompierre écrit dans ses *Mémoires* (t. 3) que, pour son compte, il fit pendre huit soldats qui rentraient dans Lunel avec vingt prisonniers, chargés de butin et leurs épées sanglantes.

(18) Le pont jeté sur la Vidourle.

estoient escortés d'une compagnie de chevau-légers pour les mettre hors l'armée du Roy, de dix pas en dix pas. Ils levoient les mains en hault, et les chapeaux hors de la teste, et crioient : Vive le Roy ! Ils estoient frisés comme barbets et estoient presque tous sévenois... Ce jour, mercredi, le Roy disna au logis de M. le Prince de Vieilleville, tout contre Sommières. (19) (p. 365, 366).

Bordeaux fait de cette localité la description suivante : « Sommières est auprès d'une coste au hault de laquelle est un chasteau fort... La ville est située entre le chasteau et un ruisseau... mais il paroist rivière, à cause que l'eaue est retenue en beaucoup d'endroits par des chaussées pour faire moudre des moulins qui sont de demy en demy lieues... » (p. 366)

Les habitants, comme tous les rebelles, s'illusionnaient sur la puissance de leurs fortifications; ils jugeaient leur ville imprenable. Ils disaient que « M. le Prince consommeroit l'armée du Roy en ce siège. » Il se plaignaient cependant de ce que Rohan ne leur envoyait pas les secours nécessaires : il « ne leur tenoit pas promesse ». Ils critiquaient leur gouverneur qui « avoit faict de trop grands dehors », ce qui faisait qu' « ils avoient trop de terre à garder. » Les défenseurs, dépourvus de canons et de coulevrines, et armés seulement de mousquets, durent subir le feu de vingt pièces. (p. 368, 369).

De Sommières, Louis XIII alla coucher à Lunel. De là, il se rendit à Aiguesmortes (22 août), que lui livra Châtillon, rentré depuis février dans l'armée royale, ce dont il fut récompensé par la remise du bâton de maréchal. Voici comment nous est contée sa soumission (20) : « Le samedi 20 d'aoust, M. de Chastillon, aud. Lunel, feit le service de

---

(19) Vieilleville, dit Chabans, n'est qu'à mille pas de la place, sur la montagne.

(20) Il n'est pas inutile de rappeler que depuis assez longtemps la conduite de Châtillon (Gaspard, Comte de Coligny) était suspecte aux protestants; il était en rivalité avec Rohan, et l'Assemblée de Nîmes l'avait dépouillé de son commandement du bas Languedoc.

maréchal de France dans le cabinet du Roy. Le cousin de Chesne luy bailla son baston pour ce sujet. Salletrau, premier vallet de chambre, prit son espée, et luy se meit à genoux devant le Roy, pendant que M. de Pisieux tenoit d'une main un papier dans lequel il lisoit ce que led. Chastillon juroit et promettoit au Roy ; et de l'autre, il tenoit une des mains dud. sieur. » Et il ajoute : « Outre la charge de mareschal de France, le Roy [donna] aud. sieur de Chastillon quatre cent mille livres pour récompense d'Aiguesmortes, dont il donna sa démission à M. de Varenne. » (p. 378))

La prise de Sommières, Marsillargues et d'une douzaine d'autres localités de moindre importance, puis, le 17 août, d'Uzès, ne laissaient plus dans l'insoumission que Montpellier et Nîmes.

IV

Allait-on attaquer Montpellier dont le siège s'annonçait laborieux, en cette fin d'été, comme il avait été fait l'année précédente de Montauban. On hésita. Nul n'ignorait la farouche résolution des protestants décidés à mourir et à brûler leur ville plutôt que de se soumettre. Leur haine contre les catholiques était grande : « Ils ont abbattu dans Montpellier dix-sept églises, déterré les corps des catholiques et faict mille indignités contre la religion. » (p. 362)

Le 21 août, Louis XIII était parti de Lunel, pour aller coucher à Mauguis, et le lendemain à Lavérune (21) où il se trouvait encore le 31. C'est en ce lieu qu'il remit à Lesdiguières l'épée de connétable. Celui-ci reçut aussitôt mission de préparer une entrevue avec Rohan. Louis XIII, en effet, avait eu « advis que le duc de Rohan étoit mal satisfait des Espagnols, et qu'il seroit bien aise d'entendre à la paix. » Le roi lui dépêcha Créqui, « et luy manda que Sa Majesté étoit très disposée à seconder ses bons mouve-

---

(21) Lavérune : petit village à l'ouest de Montpellier.

mens. » (22) L'entrevue eut lieu à Saint Gervaisy. (23) Rohan s'aboucha avec Lesdiguières et Bullion, conseiller d'Etat. Les négociations faillirent aboutir. Elles échouèrent parce que les habitants, qui acceptaient l'entrée dans leur ville du connétable et de quelques troupes, s'opposaient à celle du roi. Ils avaient appris, en outre, par un rapport secret, que Condé avait déclaré autoriser le pillage et livrer la population à la fureur des soldats. A cette raison, il faut ajouter que le roi aurait refusé de reconnaître Montpellier comme place de sûreté au même titre que Montauban et La Rochelle. Le récit de Bordeaux ajoute quelques détails intéressants à ces faits particuliers. Rohan arriva, dit-il, à Montpellier le 29 août. « Il feit assembler les chefs de famille et principaux de la ville, qui, se doutant de ce qu'on vouloit leur proposer, sans entendre le sieur de Rohan crioient tous qu'ils vouloient mourir, et que le Roy n'entreroit point dans leur ville. » Ils s'obstinèrent dans cette résolution « quelque artifice qu'il peut apporter par luy et par les siens et quelques-uns des partisans qu'il avoit dans lad. ville. » Il en sortit le mardi 30, suivi de quinze à vingt de ses amis et des compagnons qui étaient venus avec lui. Il fut accompagné jusqu'aux environs de Nîmes par le duc de Créqui, afin de le protéger contre une attaque possible de quelque troupe royale (p. 403).

Les négociations ayant échoué, il fut décidé d'entreprendre un siège en règle. La ville fut investie le lendemain (31 août) et les opérations commencèrent aussitôt (1er septembre). Mais l'armée royale ne disposant que de dix à douze mille hommes, la ville ne put être entièrement entourée. Le roi prit son quartier à la métairie du Mas-Albéric.

Quelques critiques de Pierre de Bordeaux sur la conduite des opérations paraissent assez judicieuses : « M. de Montmorency, écrit-il, venant pour assiéger Montguyot, feit

(22) Valdor, *Histoire de la guerre des Huguenots.*
(23) Saint-Gervaisy, arrondissement de Nîmes.

brusler tous les moulins des environs, comme s'il n'eust pas esté maistre de la campagne, et qu'il eust voulu se retirer, et que nous n'y eussions pas deu venir. Comme aussy ce fut un mauvais conseil qu'on donna au Roy, lorsqu'on envoya M. Zamet avec six compagnies de chevau-légers pour faire le dégast autour de Montpellier. comme si c'eust encore esté un pays que nous eussions voulu laisser en la possession de l'ennemy ; aussy nous nous en sommes bien ressentis, lorsque nous avons été là, et à Lunel. » (p. 382)

Relevons quelques autres détails de moindre importance. « Le mercredy, dernier jour d'aoust, le Roy partit de Lavérune et vint coucher à une méchante maison de l'autre costé de la rivière de Castelnau, qui appartenait au premier consul de Montpellier, nommé Méry, qui estoit un des plus séditieux... Castelnau est un bon bourg ou ville, qui ne se pouvoit recognoistre, n'y ayant pas une seule maison qui ne fut ruinée par les parpaillots. Le roi disna au pont de Castelnau... Arrivés que nous fusmes aud. pont, nous ne trouvasmes ni pain, ni paste, et faisoit une chaleur excessive... Un des siens nous alla quérir trois ou quatre fois un plein chapeau de raisin, que nous mangeasmes de bon appétit. » (p. 309 et suiv.).

En dehors de ces faits, le récit de Bordeaux ne nous apporte point, concernant le siège de Montpellier, de renseignement particulier. Il n'ajoute rien de plus à ce qui est déjà connu sur la conduite des opérations telle qu'elle nous a été donnée tant par les autres mémorialistes que par la narration du *Mercure françois*, et dont l'*Histoire de Languedoc* a dégagé l'essentiel. Il suffit d'en rappeler brièvement les principaux épisodes.

La garnison de Montpellier commandée par le Condomois Callonges, « un des braves de son temps », et son lieutenant d'Argencourt se composait de quatre régiments de cinq compagnies chacun. A cette force venait s'ajouter celle des trois régiments de chacun six compagnies formés par les habitants. Cent vingts femmes participaient également à la défense. Le roi put assister aux attaques du haut

d'une tour élevée dans ce but. Les assiégés avaient construit des cornes au moyen de barriques. Le 1er septembre, Bamburini lança contre ces ouvrages un millier d'hommes, après que les gardes eurent fait les approches. D'abord battus, les protestants ne tardèrent pas à reprendre le dessus. Ce que voyant, Montmorency accourut avec quelques hommes de renfort, et, se jetant dans la mêlée, parvint à dégager les assiégeants. Il reçut deux blessures, et l'armée royale compta de nombreux morts.

Le 4 septembre, « les assiégés tentèrent une sortie. Ils furent repoussés avec de grandes pertes. Mais l'armée royale fut aussi fort éprouvée. Dans ces combats avaient déjà péri de nombreux gentilshommes, parmi lesquels Fronsac, fils aîné du comte de Saint-Pol; Fabrègues, La Roquette, maître de camp (24); Hoquefort, favori de Condé; Montbrun. Zamet y fut blessé, et il mourut cinq jours après.

Le 10 septembre, les assiégeants attaquèrent les cornes, selon la méthode employée à Saint-Antonin, dit le *Mercure François;* elles furent prises, et l'ennemi eut plus de deux cent cinquante tués.

Le 2 octobre, nouvelle attaque : on fait jouer la mine et trois assauts sont livrés sans résultat. Mieux : les assiégés contre-attaquent et détruisent les travaux, perdant de trois à quatre cents hommes dont le maréchal de camp Roquelaure. L'armée royale était d'ailleurs éprouvée par la maladie. Elle se procurait difficilement du fourrage pour les chevaux, et elle restait trop peu nombreuse pour investir complètement Montpellier. « Les fruits et raisins de l'automne en faisaient plus mourir que les arquebusades et les coups d'épée des ennemis », lit-on dans le *Mercure François.* Le roi dut appeler des troupes de tous côtés, faire venir du blé par le Rhône. Le 7 octobre, Lesdiguières arriva avec quatre mille hommes et trois cents chevaux. Louis XIII le chargea de renouer les négociations avec

---

(24) Jean de La Valette, seigneur de Cornusson et de la Roquette, fils de François de La Valette et de Gabrielle de Murat, qui fut sénéchal et gouverneur de Toulouse.

Rohan. La paix était désirée de part et d'autre: le duc de Créqui avait fait connaître au roi le désir de Rohan de se remettre en son obéissance. Une trêve fut conclue .Et malgré les protestations de Malause, une conférence eut lieu. Le 9 octobre, les articles de paix furent arrêtés. Rohan arriva le 11 à Montpellier. Des séditieux voulurent l'assommer, l'appelant « scamberlat » (ce qui devait signifier : vendu). Une assemblée des députés des religionnaires, tenue à Ganges, finit par accepter le point de vue de Rohan. Les protestants obtenaient que le libre exercice des deux religions serait autorisé dans tous les lieux d'où il avait été banni. Ils conservaient comme seules places de sûreté La Rochelle et Montauban, où il ne devait être rien démoli; les fortifications des autres places devaient être abattues, en particulier celles de Montpellier. Rohan recevait le gouvernement d'Uzès, Nîmes, Castres sans garnison, plus deux cent mille livres et une pension de quarante-cinq mille livres et le duché de Valois. Son frère, Soubise, obtenait six cent mille livres et une pension de trente mille. Le gouverneur Callonges, qui avait si bien défendu la place, recevait une pension de six mille livres.

Louis XIII payait cher le succès. Mais l'hiver approchait, et le cuisant souvenir de Montauban était encore dans sa mémoire.

Le 18 octobre, Rohan fut introduit auprès du roi, et sollicita à genoux son pardon. Il lui remit la ratification du traité de paix de la part des députés d'Uzès et des Cévennes. Le lendemain, ces députés eux-mêmes vinrent à leur tour se jeter aux pieds du roi pour lui demander pardon de leur rébellion. Et ce même jour, le connétable suivi des maréchaux Créqui et Bassompierre, avec quatre mille hommes, fit son entrée dans Montpellier. Il n'y eut ni pillage, ni dévastation. L'armée royale avait eu trois mille tués ou blessés; il n'y eut pas une famille dans Montpellier qui n'eût perdu quelqu'un des siens.

Quant à notre garde du corps, nous le retrouvons le 22 allant d'Aiguesmortes à Arles, puis il se rendit à Avignon. D'étape en étape, il se dirige vers la vallée du Rhône : il

est le 26 à Montdragon; le 27, à Montélimar; le 28, à Valence; le 29, à Vienne; le 31, à Lyon, où il séjourna le jour de la Toussaint. Nous le trouvons ensuite le 2 novembre à Tarare; le 6, à Digoin; le 7 à Nevers; le 8 à La Charte; le 9, à Cosne. Il est le dimanche 13 à Villejuif où il dîne et couche, nous dit-il, dans « la vallée de Misère de Nostre-Dame de Boulogne ». Il arrive ainsi à Vernon, son lieu d'origine, le 17 novembre.

V

Tels sont les faits d'ordre militaire que les *Mémoires* de Pierre de Bordeaux nous apportent sur les événements principaux qui marquent la campagne de Louis XIII de 1622 en bas Languedoc.

Recueillons maintenant ses observations sur le pays qu'il a traversé et les populations qui l'habitent. Ici encore il va parler en toute sincérité, non sans malice parfois, mais avec une véracité incontestable. Il raconte ce qu'il voit et comme il voit, ou comme les choses lui apparaissent. Car il écrit seulement pour lui-même et pour fixer ses souvenirs. Ce sont donc ses remarques personnelles, avec les commentaires dont il les accompagne, que nous allons relever; et ce ne sera pas la partie la moins intéressante de ce récit concernant une région qui nous touche directement. Suivons-le depuis le moment où il arrive à Toulouse.

Son séjour y fut assez court. Il eut cependant le temps de visiter avec son compagnon Castillon, les principaux objets qui retenaient sans doute à ce moment la curiosité des visiteurs, et qu'on devait lui avoir plus particulièrement signalés. C'est ainsi qu'il se rendit au caveau des Cordeliers qui avait la propriété de conserver les corps. Voici le récit de cette visite :

« Dans Tholose, aux Cordeliers, nous allasmes, M. de Castillon et moy, veoir, le 17 de juillet, quarante ou quatre-vingts corps qui sont encor entiers et quelques-uns sont morts il y a plus de deux cents ans. Il y a un eschol-

lier blessé au costé, lequel au mesme temps meit la main sur la playe, et mourut d'un coup de pertuisane qu'il a encor en ce lieu-là. Paule, qui estoit une belle femme il y a trente ans, et qui passoit bien son temps, y est, et beaucoup d'autres. Ils sont tous debout, hors terre, et c'est là-dedans une sorte de terre qui ne pourrit point les corps, mais les conserve entiers. La chair est pourtant consommée, car les corps sont fort légers, et n'y a qu'os et peau (25), et tout le reste du corps de la Belle Paule (26) paroissoit comme si elle euss été en vie. » (P. 273 et suiv.)

Ayant appris que la place du Salin est le lieu ordinaire des exécutions capitales, ce nom lui suggère cette explication étymologique aussi singulière qu'irrévérencieuse : « Ils appellent à Tholose le gibet « Salins », comme si on sallait les hommes là comme on salle les pourceaux. » (P. 275).

---

(25) Cette observation de Pierre de Bordeaux se trouve confirmée par le témoignage de M. de Puymaurin, consigné cent soixante ans plus tard dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse*, t. 3, p. 118, année 1788 : Les corps conservés dans le caveau des Cordeliers, écrit-il, « ont été retirés de quelques tombeaux de l'église et du cloître, qui ont seuls le privilège de les garantir de la dissolution ordinaire... On porte au clocher ces corps trouvés entiers à l'ouverture des fosses; on les y laisse quelque temps; et, quand ils sont parfaitement desséchés, on les dépose dans les caveaux. » Là, ils sont « rangés debout et adossés au mur ». Lui aussi signale qu'on y voit le corps d'un écolier tué d'un coup d'épée dans un combat singulier : « en recevant le coup, il porta la main sur sa blessure; elle a toujours depuis gardé sa position. On la retire avec effort; mais elle y revient dès qu'on la laisse libre. »

(26) Il s'agit incontestablement de Paule Viguier dont la beauté fut célèbre à Toulouse au XVI^e^ siècle. Elle attira les regards éblouis de François I^er^, à qui, dans un costume de nymphe, elle fut chargée de présenter les clefs de la ville, lors de son passage, en 1533. C'est ce roi qui lui donna le nom de « Belle Paule ». Trente ans plus tard, Catherine de Médicis, passant aussi à Toulouse avec Charles IX, se la fit présenter. Elle mourut en 1610, et fut ensevelie, non aux Cordeliers, mais dans l'église des Grands-Augustins, près de sa mère, dans le tombeau des Lancefoc. C'est donc faussement que les Cordeliers prétendaient posséder son corps.

Il a vu aussi le Bazacle, considéré à cette époque comme une des curiosités de la cité :

« La bello Paulo, Saint-Sarni,
« Lé Bazaclé et Mataly. »

Il écrit : « Le Bazacle à Tholose est un grand bastiment assis sur pilotis, hors la porte de la ville, enceint pourtant et clos de murailles, et fermé de portes; où il y a quinze moulins à blé et six ou sept à foulon, et à costé une halle; et le tout sur pilotis. »

Il ajoute aussi : « Il y a deux ponts de bois sur la Garonne, dont l'un est couvert; et y en a encor un autre en briques qui n'est pas encor achevé (27), et lesd. ponts passés, on est dans la Gascongne.

« Il y a dans lad. ville quantité de monastères, de couvents et d'églises. »

Une rue — celle de l'Empire — semble avoir particulièrement retenu son attention : « Les rues où sont... (traduisons : certaines maisons spéciales) et sept ou huit couvents de religieux s'appellent l'Empire. » (28) (p. 276).

Il note encore les termes sous lesquels sont désignés dans notre Midi et Sud-Ouest les administrateurs municipaux : « A Tholose, capitoux; à Bordeaux, jurats; et à La Rochelle, échevins; en toutes les villes de Languedoc et Guyenne, ce sont consuls; et y en a mesme dans les bourgs qui ne sont pas fermés. »

En bon militaire qui vient d'assister à quelques sièges, il prête attention à la défense de la ville :

« Les murailles de Tholose sont de brique; et de trente en trente pas de petites tours encor de briques; le fossé environ de la hauteur d'une pique. Il y a des fausses-brayes, depuis la porte Saint-Martin jusques à celle où on va à Montpellier. » (P. 277).

Et le voici maintenant sur le chemin qui, de Toulouse,

---

(27) C'est le Pont-Neuf, construit de 1544 à 1632.

(28) Cette rue de l'Empire allait de la rue de las Croses à la porte de l'église Saint-Pierre-des-Cuisines; elle suivait la ligne des remparts; elle fut englobée dans le jardin du couvent des Chartreux, aujourd'hui l'Arsenal (d'après Noulet).

va le conduire vers l'armée du roi : « Pour aller de Toulouse à Nismes, on laisse les monts Pyrénées à droite, environ à neuf ou dix lieues, encor qu'ils paraissent n'être pas à deux. » (P. 276).

C'est le temps où les moulins à vent constituaient encore un décor de notre paysage : « Du costé de deça Tholose, il y a douze moulins à vent sur la gauche, et trois sur la droite; et du costé de Carcassonne, il y en a six. » (P. 280).

Cependant « de Tholose jusques à Montpellier, c'est tout plat pays. S'il y a coste, elle est si petite qu'elle ne mérite pas l'estre appellée, principalement par ceux qui sortent du Quercy, de l'Auvergne ou de l'Albigeois. »

Ce qui fait le plus défaut dans ces régions en cette saison estivale, c'est l'eau. Cette constatation il l'enregistre d'abord dès son arrivée à Castelnaudary : « Il n'y a point d'eaux dans la ville ny fauxbourgs de Castelnaudary, mais seulement à deux lieues de là, qu'on puisse boire, si ce n'est à la porte où on entre venant de Tholose, où il y en a une petite source qui sèche souvent. Telle année s'est veue aud. lieu que ce qui se vendoit plein de vin deux sols, s'en vendoit six plein d'eau. » (P. 280).

Il parcourt ce pays au mois de juillet, au moment de la dépiquaison. Et il n'oublie pas de décrire le procédé par lequel on détachait les grains de l'épi : « Les blés sont fort bas et courts par tout le Languedoc. Quelques-uns, mais peu, les battent avec des fléaux, mais non si gros ny si grands qu'en nostre pays (la Normandie). Et la plupart, et ceux principalement qui en ont quantité, les battent avec les pieds de chevaux, mulets et asnes qu'ils font courir, et cheminent dessus en rond jusques à ce qu'il soit battu... Il y a un homme au milieu de la batterie qui tient le premier cheval. Il y en a quelquefois dix-huit ou vingt, avec chacun un clairon ou sonnette pendue au col qu'on entend de fort loing, avec une longue corde; et les faict tourner comme un cheval autour d'un pilier. » (P. 282).

Le parler languedocien, comme aussi les expressions locales, retient son attention : « Aud. pays au lieu de

dire lundy, ils disent dylun; et mardi, dymars. » (P. 282). « Lorsqu'ils veulent en Languedoc dire qu'une ville est bien peuplée, ils disent qu'il y a bien du sang dedans. » (P. 284). — « Dans le Languedoc, lorsqu'à midi on sonne, ils se donnent le bonjour après avoir dict l'Ave Maria; et le soir, encor après avoir prié Dieu et que la cloche a de mesme sonné le couvre-feu, ils se donnent le bonsoir. Dans Tholose, le menu peuple dict à Midi : *Bona dies;* et à Béziers, le soir, lorsqu'on apporte de la chandelle dans la maison, ils se donnent le bonsoir les uns aux autres. » (P. 325).

Voici la description qu'il fait de Carcassonne : « Il y a deux villes à Carcassonne, au milieu desquelles est le pont sur une petite rivière qu'on nomme Aude, où il n'y a point tant d'eaue, la moitié, qu'en la rivière Dure (29). Et néanmoins, il y a treize arches; et, en ce lieu, il y a un fort beau fauxbourg. Lesd. deux villes sont sur coste; mais l'une qu'on nomme la Cité, autrement Ville-Haute, est plus haultement estimée que celle qu'on appelle Ville-Basse. Il y a double muraille à la Cité, et un chasteau où il y a de belles tours. Et ce qu'ils appellent le Palais, où l'on plaide, est à l'entrée dud. chasteau. Il y a dans lad. Cité une belle église qui est l'évesché, où il y a chanoinnes, dont les vitres sont de belles peintures. » (P. 285).

Et continuant son chemin, il note : « Entre Carcasssonne et Narbonne, d'un costé, sur la gauche, à dix ou douze lieues sont les Sévènes, et environ à mesme distance à droicte sont les monts Pyrénées. » Et encore : « Il n'y a que bien peu de villages dans le Languedoc, et sont toutes petites villettes. » Puis, à côté, cette brève remarque : « Plus le bois des oliviers est verd, plus il brusle tost. » (P. 289).

Il passe à Lézignan où « il y a double muraille comme à Carcassonne, et le fossé plein d'eaux », puis à Villedaigne : « Depuis jusques à Narbonne, il y a deux bonnes lieues. On va toujours entre rochers; le chemin est pour-

---

(29) Il s'agit de l'Eure en Normandie, la province où est né Bordeaux.

tant plat et uny; et, au-dessus rochers, ce sont tous olliviers, et semble que ce soient cerisayes; et les landes qui y sont, au lieu qu'en notre pays ce sont bruyères, ce n'est que lavande, tim et marjolaine. » A Narbonne il « n'y a point de faubourg. La rivière d'Aude, qui passe à Carcassonne, y passe au milieu, et n'y a qu'une arche qui est couverte de maisons comme les ponts de Paris. » (P. 291.) Il y a une église dont le chœur subsiste seul, la nef n'étant pas achevée. Elle contient « un fort beau tableau de la Résurrection de Lazare qui est, dit-il, une excellente pièce de la façon de Michel Ange ». (P. 292.)

Le roi est à Béziers le 20 juillet. Il y a à Béziers, dit Bordeaux, « quantité de belles maisons, et plus qu'en aucune autre ville de France de sa grandeur; elles sont par dehors toutes ou peu s'en faut, de pierre de taille. » En entrant, on franchit un pont de sept ou huit arches. « Il y a vingt et une églises dedans... Les femmes sont presque toutes damoyselles, plus belles moyennement qu'en aucune autre ville de France, mais non des beautés extrêmes; elles sont fort blanches, et d'humeur assez libre, et montrent toutes leur sein assez ouvertement. Il y a bien quatre cents maisons huguenotes. » (P. 298).

« Dans Béziers, si n'est-ce qu'aux rues où le soleil ne donne point, il y fait tousiours frais, à cause d'un vent qui y souffle... Et la nuict, quelque grande et excessive chaleur qu'il ayt faict le jour, il y faict froid. Ils craignent fort en ce pays un vent qui y souffla pendant que nous y estions, qu'ils appellent vent de marine, qui est celuy qu'en France (30) nous appellons vent du midy. » (P. 301).

« Ils n'ont de bonne eaue dans lad. ville qu'en trois endroits : aux Capucins, une cisterne; un puits, aux Carmes; et la fontaine de la place.

« A Béziers, ils appellent carrière une rue. Dans lad. ville, il y a la Carrière françoise où est un grand homme

---

(30) A remarquer la persistance de cette distinction, faite encore au XVII[e] siècle par les gens du Nord, entre leur pays, « la France », et la région du Midi.

de pierre qu'ils appellent Pepesuc (pied pesant) : c'est quelque statue du temps des payens, car la ville est fort antique. Et disent ceux du pays que, du temps des Anglois, cette statue empescha que cette rue (où il est au coin d'une maison qui avance plus que les autres), et ensuite toute la ville, ne fust prise, parce que, du derrière de Pepesuc, il y avoit des arbalétriers qui tiroient sur les ennemis. » Ils « croyoient que c'estoit luy qui tirast; et crurent enfin que c'estoit un diable, parce qu'ils ne le tuoient point des coups de flesches qu'ils luy tiroient sans cesse. » (P. 304 et suiv.).

Voici maintenant une coutume particulière à Béziers : « A l'entrée du Roy, il y avoit dans un navire huict [personnes] avec des rondaches de bois et des bastons qui se défendoient contre quatorze autres aussy avec des bastons, qui les attaquoient. C'est une antique cérémonie qu'ils font tous les ans, et doivent faire le jour de l'Ascension, à cause que les chevaliers de Malte les délivrèrent d'entre les mains des Anglois. Et est ce navire un fief qui appartient auxd. chevaliers de Malte. Cela fut faict en la place qui est au dessoubs du logis du Roy où l'on vend le fruict. » (P. 307.)

Relevons quelques-unes de ses notes concernant Béziers : « Les olives n'estoient pas encor plus grosses que cornouilles, lorsque nous arrivasmes à Béziers. » — « Ils ont peu de bois en ce pays; mon hoste qui estoit potier chauffait son four avec de la paille pour faire cuire ses pots. » (P. 307). — « Les melons vallaient un quart d'escu; les poulets, seize sols; et les pigeons ont valu jusque à douze ou treize sols pièce. »

La sécheresse ordinaire du pays ne favorise pas l'établissement de prairies; aussi, dit Bordeaux, les habitants « battent leurs grains avec les pieds des chevaux, affin de rendre la paille plus molle et menüe pour la faire manger à leurs chevaux n'ayant point d'herbes ni foins. » (P. 308).

Le jeudi 11 août 1622, Louis XIII partit de Béziers pour Pézenas. Après dîner, il alla s'installer au lieu de la Grange, dans une habitation « qui est un logis de plaisance pour le

Languedoc; car en France, il n'y a bourgeois de Paris qui n'en ayt de plus beau autour de la ville. » Autour de ce logis, « il y a une grotte qui jette de l'eau de tous côtés... un canal ou vivier entouré de garde-fous qui a environ soixante pas de long et douze de large », et vis-à-vis de la porte « un berceau » de cyprès. (P. 333).

Pézenas, dit Bordeaux, est dans le bas Languedoc et il n'y a point de rivière. Il y a un château, et M. de Montmorency est gouverneur de la ville. Les habitants « avoient tendu les rues, par dessus, de draps, comme aussy à Béziers, la plupart pour éviter la chaleur; et le bas desd. rues estoit couvert de sable avec force eaue qu'on avoit jettée dessus par où le Roy devoit passer. Ils feirent, pendant que nous y estions, marcher par la ville une forme de chameau, pour donner plaisir. Il y a des hommes dedans qui le font cheminer et qui luy font avancer une longue teste avec force gimacrées. » (P. 334).

De Pézenas à Frontignan, il ne voit que bruyères ou vignes et fort peu de terres labourables; aussi les habitants n'ont-ils pas de grain pour leur nourriture. Le samedi 13 août, le roi, parti de Mèze, était venu coucher à Frontignan : « Tout ce pays, note Bordeaux, n'est que de vignes noires et blanches, olliviers et peu de grain. Et à deux quards de lieue de chemin, costes infructueuses, et ces terres-là sont toutes pierreuses, ce qui rend le vin si fort délicieux.

« Entre Mèze et Frontignan est Bouzigues, qui est une petite ville à main droite sur l'estan. Et après est Balaruc, une autre où l'on vient de fort loing pour plusieurs maladies. Nous y avions notre logement tant que le Roy logea à Frontignan; mais nous vinsmes la plus part loger dans lad. ville de Balaruc, parce qu'auxd. bains il n'y avait que d'assez belles maisons sans hostes, qui appartiennent à ceux de lad. ville qui y vont demeurer tant qu'il y a du monde pour les y accommoder. Mais, pour lors, il n'y avoit personne, je croy, à cause de la guerre. A une lieu de Frontignan est Vic... » (P. 338 et sq).

A Aiguesmortes, il remarque : « Les murailles sont

de pierre de taille fort haultes, et ont d'espesseur huict pieds quatre poulces, compris le parapet qui en a deux et demy, le tout pied de Roy. Du costé que l'on entre, il y a trois tours sur les murailles et deux qui sont doubles; et au bout, sur la main droite, il y en a une très grosse, de laquelle la muraille a dix-huict ou vingt pieds de Roy d'espesseur; au coupeau d'icelle, il y en a une autre petite, en forme de lanterne, pour descouvrir de loing. La grosse tour ne vault rien. Du costé de l'estan, il y a sept tours, dont il y en a deux doubles, et toutes lesd. tours doubles sont autant de citadelles. » (P. 386).

A côté de cette description quelques faits particuliers concernant Aiguesmortes : « Il n'y a point d'eau douce dans lad. ville, ny plus près qu'un quard de lieue et plus. On la va quérir par chartées pour la vendre. Les servantes et autres en vont quérir aussy. Ils la vendent comme on faict le vin.

« Dans lad. ville, lorsqu'on va porter Nostre-Seigneur à quelqu'un, tant qu'il y a de personnes dans l'église suivent jusques dans la chambre du malade, tel qu'il soit du pays ou estranger. Je fus estonné lorsqu'il m'arriva ainsy, jusques à ce qu'on m'eust dict cette coustume qui est fort louable. Ma chambre estoit toute pleine de monde, encor que mon hoste fut huguenotte. » Il ajoute que cette hôtesse chez qui il se trouva malade, était « Mademoyselle la Mesureuse, qui est le nom d'une charge que feu son mary avoit dans la ville. » (P. 389 et sq.).

Pendant le séjour du roi à Lavérune, il logeait, lui, à Fabrègues (« environ à une lieue. ») Il parcourait cette distance le plus souvent à pied. A mi-chemin se trouvait « une façon d'assez beau logis, et qui pouvoit passer en ce pays-là pour chasteau, encor qu'il ne fust fossoyé. » Or, derrière, « il y avoit un clos de vigne où il y avoit force raisin, mais entre autre d'une couleur comme cannelle, fort gros, et qui sentoit fort bon goust comme de cannelle, en mangeant. » (P. 397).

Terminons cette série d'observations du garde du corps Pierre de Bordeaux, sur les pays qu'il traverse, par cette

note concernant Montpellier : « Ils ont dans lad. ville des archers du Cercle qui portent sur leur casaque un cercle environné de laurier et une espée au milieu. » (P. 402).

Quelques remarques, de caractère plus général, peuvent encore être relevées :

« Au bas Languedoc, il y a quantité de scorpions qui sont petites bestes ressemblantes à escrevisses ou ayraignées, longues comme le petit doigt, mais non si grosses; et la piqûre de leur queue est mortelle si on n'y remédie, ou en escrasant led. scorpion sur la playe, ou en la frottant d'huyle qu'ils appellent de scorpion, qu'on faict [d]' un scorpion vif, et le faisant mourir et estouffer dans de l'huyle d'olive. » (P. 349).

« Il y avait dans la cour du logis du Roy à Lunel un arbre qui porte fruict comme cornouilles, qu'ils appellent en ce pays-là un « guindolié », et le fruict, des « guindoles »; elles estoient encore verdes lorsques nous y estions... » (P. 364).

« Ils ont une sorte de figues en Languedoc qu'ils nomment « gourrats », qui viennent environ le mois de juillet; et lesd. figues ne sont meures qu'au commencement de septembre ou sur la fin d'aoust. » (P. 370).

« Le 26 aoust 1622, à Montguyot, la livre de beurre fut payée trente-deux sols »; et cette livre n'est, dit Bordeaux, « que la demi-livre de France ». (P. 396).

Passant à Avignon, il note : « Je fus fort vizité des juifs et juives qui sont là-dedans jusques au nombre de plus de cinq cents, séparés des autres dans quelques rues qui se doivent ouvrir et fermer à certaines heures du jour, selon les ordonnances. Ils sont tous frippiers et uzuriers, ne possèdent aucuns héritages, mais seulement du meuble et font trafic de toutes sortes de choses... Ils n'ont aucune action contre les chrestiens... Les hommes portent des chappeaux jaulnes, et les femmes une petite pièce jaulne sur leur teste. » (P. 444).

Il est à Vienne, sur le Rhône, le 26 octobre : « Vienne est encore une bonne ville en Dauphiné où l'on fait quantité de lames d'espées. Les meilleures ne coustent que cin-

quante sols. Granges est le meilleur ouvrier. Il baille quatre lames à telle espreuve qu'on veult. Si toutes elles rompent on n'en paye rien; s'il s'en sauve quelqu'une, on est obligé de la prendre, et couste un escu d'or. » (P. 448).

En ce qui concerne le roi, il nous donne quelques traits sur son genre de vie durant cette campagne :

« Pendant tout le veage du Roy en 1622, estant levé, il désieunoit, alloit à la messe, et au retour, conseil; et disnoit après. Depuis que nous fusmes dans le temps des grandes chaleurs, il se retiroit après disner, ou il reposoit, ou il s'amusoit à peindre et faire des plants et cartes du pays. M. de Viq (31) y estoit souvent avec Sa Magesté pendant ce temps-là, parce qu'il peint fort bien. Après il alloit goller ou tirer en l'air jusques à la nuict qu'il venoit souper et après il se retiroit. » (P. 381).

« Lorsque le Roy séjourne en ville, bourg ou village, Sa Magesté faict donner tous les jours trente-cinq sols au curé de la paroisse. » (P. 465).

« Toutes les fois que le chyrurgien saigne le Roy, il a cinquante escus. » (P. 469).

Assurément la présente étude ne saurait avoir la prétention de renouveler l'histoire d'une campagne déjà écrite. Son seul objet est d'en éclairer certains aspects par l'apport de témoignages nouveaux, suffisamment objectifs et véridiques, accompagnés d'observations utiles et intéressantes. Ils nous ont paru de nature à permettre de pénétrer plus exactement encore le caractère des événements et de contribuer à en expliquer le développement. C'est la seule raison qui en a inspiré la présentation.

---

(31) De Vic, garde des Sceaux.